

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de X

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction

des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : SOPTOM (Station d'Observation et de Protection des Tortues et de leurs Milieux)
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) :

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : **Sébastien Caron** – Responsable scientifique et conservation
Jean-Marie Ballouard – Chargé de mission scientifique
 Adresse : 1065 route du Luc
 Commune : Carnoules
 Code postal : 83660

Nature des activités : Créée en 1986, la SOPTOM est une association loi 1901 qui a pour but l'étude et la protection des Reptiles, plus spécifiquement des tortues et de leurs milieux en France et dans le monde. Basée à Carnoules (Var) sur le nouveau site du « Village des Tortues », la SOPTOM dispose d'un Centre de Soins Faune Sauvage et d'un Centre d'Elevage Conservatoire dédié aux trois espèces de tortues françaises métropolitaines autochtones, c.à.d. la Tortue d'Hermann, la Cistude d'Europe et l'Emyde lépreuse. Les activités de la SOPTOM sont en partie dirigées vers l'information et la sensibilisation des jeunes (visites guidées des scolaires sur le terrain, en classe etc.) et des adultes (visites du Village des Tortues).

Elle dispose d'un Centre de Recherche et de Conservation des Chéloniens (CRCC) qui a pour objectif l'amélioration des connaissances dans le but de faciliter la conservation des tortues et des reptiles. Elle développe à ce titre différents programmes de conservation, d'études et pédagogiques comme : des opérations de suivi scientifique, de gestion d'espaces naturels, d'acquisition et de restauration de terrains. L'association participe activement à l'application de mesures agricoles respectueuses de l'environnement et à la création d'espaces naturels protégés. Elle assure également le développement d'un élevage conservatoire. Un conseil scientifique présidé par Mr. Xavier Bonnet (CNRS-CEBC) encadre l'ensemble des activités de recherche de l'association.

Les moyens d'action sont issus du bénévolat, des dons, legs, mécénats et, plus généralement, des partenariats privés et publics. La SOPTOM intervient en France mais également à l'étranger avec en particulier la création de démarches similaires à Madagascar et au Sénégal visant à protéger les espèces de tortues locales.

Qualification : **Sébastien Caron** – Ingénieur écologue ; Master II en « Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables mention Génie écologique » – Université des Sciences et Technologies de Lille I, et ayant une expérience professionnelle de 15 ans dans la biologie de la conservation et les suivis de la faune sauvage menacée.

Jean-marie Ballouard. Titulaire d'un doctorat en « Biologie de la Conservation » obtenu à l'Université de Poitiers, ICBG-Centre d'Etude Biologique de Chizé (CEBC-CNRS), et ayant une expérience professionnelle de 12 ans dans les suivis de populations de reptiles - Titulaire de la Formation à l'Utilisation d'Animaux de la Faune sauvage Non-Hébergée a Fins Scientifique – niveau Concepteur et délivré par le Muséum d'Histoire Naturel le 04 Décembre 2019.

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Testudo hermanni hermanni</i> (Gmelin 1789)	Voir papier libre	Tortue terrestre à la carapace jaune et noire, dont la longueur ne dépasse pas 190mm ; elle possède deux bandes noires continues sur le plastron, une griffe cornée au bout de la queue, une tache jaune sur la joue. La longueur de la suture fémorale est supérieure à celle de la suture pectorale. La plaque supracaudale est divisée.
Tortue d'Hermann		

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biometrique	<input checked="" type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Suite sur papier libre.

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :.....
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
 S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...
 S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :.....
 Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalité de marquage des animaux (description et justification) : Traits de scie, analyses sanitaires par prise de sang et prélèvements de salive et de mucus nasal à l'aide d'écouvillons, pose d'émetteurs pour l'action 2

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des oeufs Préciser :
 Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
 par pièges Préciser :
 par capture et euthanasie Préciser :
 par arme de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : Master II Génie écologique / Doctorat en Biologie
 Formation continue en biologie animale Préciser : **Suite sur papier libre.**
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **Mars 2021-Novembre 2025.**
 La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : PACA

Départements : Var Cantons :

Communes : Toutes les communes de l'aire de répartition varoise de l'espèce : Callas , Bagnols-en-forêt, Le Muy, Roquebrune-sur-argens, Lorgues, Les Arcs, Vidauban, Le Cannet-des-Maures, Le Luc, Flassans-sur-Issole, La Garde Freinet, Plan-de-la Tour, Les Mayons, Puget Ville, Collobrières, Cogolin, La Mole, Ramatuelle, La Croix Valmer, Fréjus, Saint-Raphaël, Hyères, Fréjus, Cabasse, Puget Ville, Pignans, Le Muy, Grimaud, Besse-sur-Issole etc.

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés



Mesures de protection réglementaires



Renforcement des populations de l'espèce



Mesures contractuelle de gestion de l'espace



Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir papier libre.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Articles à publier et rapports internes disponibles sur demande. Une base de données sera créée et contiendra les données récoltées lors des suivis. Toutes les données seront cartographiées sous SIG et remises à SILENE PACA.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à Gonfaron

Le 16.11.2020

Signature



S.O.P.T.O.M
1065 Route du Luc
83660 CARNOULES

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés	<input checked="" type="checkbox"/>	Mesures de protection réglementaires	<input type="checkbox"/>
Renforcement des populations de l'espèce	<input type="checkbox"/>	Mesures contractuelle de gestion de l'espace	<input type="checkbox"/>

Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Voir papier libre

* cocher les cases correspondantes

<p>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux</p>	<p>Fait à Gonfaron Le 16.11.2020 Signature</p>
--	--